AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

218C1613
FR0011289040-FS0905

2 octobre 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SQLI

(Euronext Paris)

Par courriers reçus le 2 octobre 2018, la société par actions simplifiée Weinberg Capital Partners[1] (20 rue Quentin Bauchart, 75008 Paris), agissant pour le compte du fonds Nobel dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 1er octobre 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SQLI et détenir, pour le compte dudit fonds, 352 781 actions SQLI représentant autant de droits de vote, soit 7,97% du capital et 6,88% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SQLI sur le marché.

[1] Contrôlée par des personnes physiques, lesquelles ne détiennent par ailleurs aucune action SQLI.
[2] Sur la base d'un capital composé de 4 425 786 actions représentant 5 128 558 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.